
MEMOIRE SUR L'ACADIE,

*Remis par les Commissaires du Roi, à ceux de
Sa Majesté Britannique,*

Le 16 Novembre 1750.

LES Commissaires de Sa Majesté Britannique ayant désiré que les Commissaires du Roi s'expliquassent plus précisément sur les anciennes limites de l'Acadie, les Commissaires du Roi déclarent que l'ancienne Acadie commence à l'extrémité de la Baye-françoise, depuis le Cap Sainte-Marie, ou le cap Fourchu; qu'elle s'étend le long des côtes, & qu'elle se termine au cap Canseau.
Signé LA GALISSONNIÈRE. DE SILHOUETTE,

TRADUCTION